



COMITÉ DE RÉDACTION

Recommandations aux auteurs

Les articles proposés doivent en principe être originaux et libres de droits, sauf exception à préciser et à étudier. Les auteurs sont seuls responsables de l'originalité de l'article. Pour tout matériel pour lesquels les auteurs ne sont pas les détenteurs des droits, les auteurs doivent obtenir la permission explicite des détenteurs des droits du matériel repris et en citer la source dans l'article.

1) Format général

Le texte doit être fourni en Word, caractères Calibri, justifié, taille 12, interligne simple. Il doit se limiter à environ 30 000 signes (espaces compris). Des dépassements sont possibles, validés par le comité, en fonction de l'intérêt présenté éventuellement par un texte plus long.

La page doit être présentée au format A4. Dimensions des marges : Haut : 2,5 cm. Bas : 2,5 cm. Droite : 2,5 cm. Gauche : 2,5 cm.

Le titre principal de la contribution doit être fourni en caractères Calibri, en gras, centré, taille 14.

Auteur (Prénom NOM) : caractères Calibri, gras, centré, taille 12.

Présentation (selon ce que souhaite l'auteur : profession..., membre de l'AIAPL si c'est le cas...) : caractères Calibri, centré, en caractères droits, taille 12.

Citation en exergue (le cas échéant) : paragraphe aligné à droite, caractères Calibri, en italique, taille 9.

Exemple :

Sorti de la naphtaline

Gaultier ROUX

Maître de conférences à l'Université de Fudan (Chine), adhérent de l'AIAPL

*Voulez-vous permettre à l'un de vos réels admirateurs, de solliciter de votre bonne grâce la faveur de partager avec lui un modeste déjeuner estival sur les bords du Bosphore en sa vieille résidence de Buyuk Déré ? Signé Noury
Pierre LOTI, Aziyadé*

2) Organisation du texte

Les différentes parties ne doivent pas être numérotées, mais signalées par une police de taille différente :

Titre niveau 1 (Calibri 14)

Titre niveau 2 (Calibri 12)

Chaque paragraphe commence sans alinéa. Les majuscules sont accentuées, le cas échéant.

Il faut par ailleurs placer une espace avant un double signe de ponctuation (? !, :, ;). Cette espace doit être insécable (sur Word : Insertion – Symbole – Autres symboles – Caractères spéciaux – Espace insécable (raccourci : Ctrl+Maj+barre d'espace) ; sur Open Office : Insertion – Marques de formatage – Espace insécable).

Rédaction en chef : Anthony GLAISE

Tél. : +33 (0)6 30 62 53 11 / Courriel : redaction.bulletin.aiapl@gmail.com

www.pierreloti.eu



Cela permet d'éviter que le signe de ponctuation, ou tout autre terme, comme un nom ou une date, ne se retrouve en début de ligne, ce qui en rendrait la lecture désagréable.

2) Illustrations et appels des figures

Toutes les illustrations sont appelées « figures » et sont numérotées en chiffres arabes. La place souhaitée par l'auteur pour chaque figure est obligatoirement « appelée » dans le texte, en plaçant à l'endroit choisi (fig.1), (fig.2), etc.

Toutes les figures reçoivent un titre ou une légende (Calibri, en italique, taille 10), précédés de la mention « Figure » et de son numéro. Cette légende sera suivie de la source de l'illustration (préciser le numéro d'inventaire si la pièce appartient à un musée, qui sera à citer bien sûr) et la date de la source précisée.

Les figures ainsi nommées sont à fournir à part au format .tiff ou .jpg en haute résolution (400 dpi minimum).

Leur nombre devra se limiter à l'essentiel et aux documents indispensables pour la compréhension du propos.

3) Présentation des notes

Les notes seront présentées en bas de page, et non à la fin du texte. Pour cela utiliser la fonction « note de bas de page », qui numérote automatiquement les notes, dans leur ordre d'apparition dans un texte.

Pour insérer une note sur Word : Références – Insérer une note de bas de page ; sur Open Office : Insertion – Note de bas de page.

L'appel de note est placé immédiatement sur le dernier mot avant le point final, avant les guillemets fermants, avant la fermeture de parenthèse.

Exemple : garnissent un cimetière¹⁹.»

4) Présentation des citations

Quand elles sont inférieures à trois lignes, les citations sont intégrées au texte et signalées par des guillemets français (« »). L'appel de note sera placé avant le guillemet fermant.

Quand elles sont supérieures à trois lignes, elles sont présentées séparées du texte, sans guillemets, justifiées, 10 points, avec un retrait (1,5 cm) sur le côté gauche. L'appel de note sera placé après la citation.

Dans le cas d'une citation interne à la citation, elle sera marquée par des guillemets anglais ("").

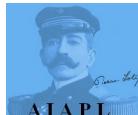
Exemple :

Il reste de ce périple des dessins, des gravures, des panneaux de bois aussi : « Les gens qui passeront par ces pays après nous trouveront partout, cloués aux arbres séculaires, des écrits portant le nom du Vaudreuil¹⁸ », confie Julien Viaud dans une lettre à sa mère :

Notre première opération est la reconnaissance de certaines barres horizontales, très nombreuses, formant des traits de raccord d'un arbre à l'autre, qui nous avaient intrigués avant même le complet arrêt du bateau. Ce sont des planches clouées, de grands écrits portant des dates et les noms d'une quantité de navires qui se sont arrêtés à cet endroit. Ces témoignages du passage des hommes peuplent cette solitude, mais à la manière des tombes qui garnissent un cimetière¹⁹.

Rédaction en chef : Anthony GLAISE

Tél. : +33 (0)6 30 62 53 11 / Courriel : redaction.bulletin.aiapl@gmail.com
www.pierreloti.eu



5) Présentation de la bibliographie

La référence bibliographique respecte l'ordre suivant : prénom de l'auteur (en minuscules) suivi de son nom (en minuscules), titre en italique, lieu d'édition, éditeur, date de publication. Ces différents éléments sont séparés par des virgules.

Si l'ouvrage comporte plus de quatre auteurs, les trois premiers seuls sont cités, suivis de la mention : *et al.*

Exemples :

a) Ouvrage

Alain Quella-Villéger, Bruno Vercier, *Pierre Loti dessinateur – Une œuvre au long cours*, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Bleu autour, 2009.

b) Ouvrage collectif

Bruno Vercier, Alain Quella-Villéger, Gaby Scaon *et al.* (dir.), *Les Méditerranées de Pierre Loti*, Bordeaux, Aubéron, 2000.

c) Partie d'ouvrage et contribution à un ouvrage collectif

Le titre de la contribution est donné entre guillemets français et suivi de la mention « dans ». La pagination de la contribution est précisée.

Marie-Paule de Saint-Léger, « Pierre Loti ou l'écriture du repos », dans *Loti en son temps. Colloque de Paimpol (22, 23, 24 et 25 juillet 1993)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1994, p. 39-45.

d) Article

Alain Quella-Villéger, « "Frères d'âme". Pierre Loti et la princesse Alice de Monaco », *Annales monégasques*, 40 (novembre 2016), p. 223-258.

e) Revue électronique

Gaultier Roux, « Au Pays des Supplices : caricature et paroxysme dans la Chine fantasmée d'Octave Mirbeau », *Quêtes littéraires*, n° 10: « Caricature, l'art de la démesure », décembre 2020, p. 122-132 : <https://doi.org/10.31743/ql.11537> [consulté le 15 août 2025].

N.B : Les références des documents électroniques doivent indiquer l'adresse web où se trouve le document, suivie de la date de consultation entre crochets.

f) Thèse et travaux universitaires non publiés

Khadija Bigdar, *L'autre dans l'imaginaire de Pierre Loti ou le voyage égocentrique*, thèse de doctorat en lettres, Université Paris 7, Paris, 2001.

g) Communication non publiée

Gaultier Roux, « Pierre Loti et Marcel Proust : Une relation à l'encre sympathique », *Marcel Proust, métamorphoses*, Shanghai University, Shanghai, 29-30 October 2022.

Rédaction en chef : Anthony GLAISE

Tél. : +33 (0)6 30 62 53 11 / Courriel : redaction.bulletin.aiapl@gmail.com

www.pierreloti.eu



h) Archives

Pour les archives, on indique le lieu de conservation et la cote précise du document.

Exemple : Ernest Renan, lettre autographe à Michel Lévy, 10 mars 1858, Bibliothèque nationale de France, Inv. 3144.

Lorsqu'une référence bibliographique est répétée à plusieurs reprises :

- si la référence est exactement semblable à la note précédente, utiliser *Ibidem*
- si la référence est identique, mais que la page change, utiliser *Ibid.*, p. XX.

Exemple :

¹ Voir Alain Quella-Villéger et Bruno Vercier, *Pierre Loti dessinateur – Une œuvre au long cours*, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Bleu autour, 2009, p. 170.

² *Ibidem*.

³ *Ibid.*, p. 235.

- Si la référence a déjà été citée dans une note précédente, utiliser Nom de l'auteur, *op. cit.* (pour un ouvrage) ou *art. cit.* (pour un article).
- Si plusieurs articles ou ouvrages d'un même auteur sont utilisés dans l'article, rappeler le début du titre.
- Si plusieurs ouvrages d'un même auteur sont cités dans des notes successives, indiquer *Id.*

Exemple :

¹ Voir Alain Quella-Villéger, Bruno Vercier, *Pierre Loti dessinateur – Une œuvre au long cours*, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Bleu autour, 2009, p. 170.

² Alain Quella-Villéger, « "Frères d'âme". Pierre Loti et la princesse Alice de Monaco », *Annales monégasques*, 40 (novembre 2016), p. 223-258.

³ *Id.*, *Chez Pierre Loti. Le roman d'une maison*, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Bleu autour, 2023.

⁴ *Id.*, « "Frères d'âme" », *art. cit.*, p. 243.

⁵ Alain Quella-Villéger, Bruno Vercier, *op. cit.*, p. 75.

N.B. : S'il faut écrire *op. cit.* en italique (du latin *opus citatum*), « *art. cit.* » est à écrire en caractères droits, puisque provenant du français (article cité).